



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12736>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-12736**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de NANTES

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Délégation de service public accueils de loisirs et séjours de vacances

**Description** : Le contrat a pour objet de confier la gestion du service public des Accueils de loisirs et des séjours de vacances de la ville de Nantes pour les enfants et adolescents de 3 à 17 ans. Les missions suivantes devront être assurées : (i) la gestion et l'exploitation des accueils de loisirs, avec une offre de service différenciée et adaptée à différentes typologies d'usagers (3/5 ans, 6/11 ans, 11/17 ans), notamment en termes de conditions d'inscription, plages horaires, et en veillant à la qualité et au contenu pédagogique des projets et activités ; (ii) l'organisation des séjours de vacances en portant une attention particulière aux enfants et adolescents ne partant pas en vacances habituellement ; (iii) la promotion des prestations d'accueils de loisirs et de séjours de vacances de la Ville auprès des différents publics concernés et la mise en place de dispositifs de médiation vers l'offre de service ; (iv) le recrutement, la gestion et la formation du personnel nécessaire au fonctionnement du service ; (v) la poursuite et le développement de partenariats avec les acteurs locaux et les familles. L'attention des candidats est attirée sur le fait que le dossier de consultation complet est librement téléchargeable à l'adresse suivante : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr> dès la publication des avis d'appel public à la concurrence. Les candidats devront impérativement prendre connaissance du Règlement de consultation lequel précise les conditions de participations des opérateurs à la procédure. Il s'agit d'une procédure de type ouvert, qui implique que les candidats sont tenus de remettre, avant le 09/04/2022 à 12 heures, les documents relatifs à leur candidature, ainsi qu'à leur offre. Les candidatures seront examinées sur la base des critères suivants : les garanties professionnelles et financières du candidat, l'aptitude à assurer la continuité du service public, l'aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public, le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 et suivants du code du travail. Les critères d'attribution des offres sont contenus dans les documents du marché.

**Identifiant de la procédure :** db23842e-c30f-4019-8a90-3922a915b77c

**Identifiant interne :** dsp\_accueils\_loisirs

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 55240000 Services de centres aérés et de centres de vacances

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 92,000,000 EUR

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

**Droit transnational applicable :**

**Description :**

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Délégation de service public accueils de loisirs et séjours de vacances

**Description :** Gérer et exploiter les accueils de loisirs 3/11 ans (âge primaire) et 11/15 ans (âge collègue) dans les équipements mis à disposition et proposer une offre d'accueil à l'attention des 15/17 ans dans une logique de passerelle ; Organiser des séjours de vacances, à partir des besoins recensés à destination des enfants et adolescents, en particulier ceux qui ne partent pas en vacances ; Garantir la qualité des prestations, par la qualité de l'offre et la relation aux usagers et par les processus internes de l'exploitation du service ; Promouvoir les prestations qui font l'objet du service délégué auprès des différents publics concernés et mettre en place des dispositifs de médiation vers l'offre de service ; assurer l'ensemble des relations avec les usagers (accueil, inscription, information, perception des prix journées, etc.); effectuer pour le compte de la Ville, les traitements de données à caractère personnel ; mettre en oeuvre et gérer l'ensemble des moyens d'exploitation (humains, financiers, techniques et logistiques...) adaptés à la gestion du service délégué ; procéder au recrutement et à la gestion du personnel nécessaire au fonctionnement du service, en veillant à ce qu'ils soient qualifiés et formés ; réaliser l'entretien courant des biens mis à disposition et le renouvellement des biens mobiliers, selon la répartition des obligations d'entretien et de travaux entre la Ville et le délégataire ; assurer la fourniture et l'entretien des autres biens nécessaires au service, ainsi que la fourniture des fluides ; répondre aux obligations relatives à l'application des politiques publiques de la Ville en matière de développement durable et d'insertion dont le cadre posé est dans le projet de contrat.

**Identifiant interne :** 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92331210 Services d'animation pour enfants

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2025

**Date de fin :** 31/12/2028

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 92,000,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Les candidats sont tenus de remettre leur candidature et leur offre en même temps.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Garanties professionnelles et financières du candidat - Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 et suivants du code du travail.

**Description :** Le candidat produira à l'appui de sa candidature les éléments suivants : (i) une lettre de candidature, datée et signée par un représentant habilité à engager le candidat, mentionnant le nom ou la dénomination du candidat, son n° d'inscription au RCS ou répertoire des métiers (s'il est assujetti à une telle formalité), l'adresse de son siège social, ses n° de téléphone, adresse de courrier électronique, et précisant si le candidat se présente seul ou en groupement (en cas de groupement, la lettre de candidature, qui est unique, identifie chaque membre du groupement, ainsi que son mandataire, en comportant pour chacun d'entre eux les mentions relatives à l'identité du candidat précisées ci-avant. Chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces énumérées ci-après. Le groupement éventuel devra obligatoirement revêtir la forme d'un groupement solidaire après l'attribution du contrat de concession) ; (ii) le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ou le groupement ; (iii) une déclaration sur l'honneur, conformément à l'article R.3123-16 du code de la commande publique, attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats prévue aux articles L.3123-1 à L.3123-5 du code de la commande publique ; (iv) la copie des statuts en vigueur pour les candidats personnes morales ; (v) l'extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou de la profession, ou équivalent étranger de moins de trois mois ; (vi) la déclaration sur l'honneur que le candidat n'est pas assujetti à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 et suivant du code du travail (lorsque le candidat est assujetti à cette obligation, il remet une déclaration sur l'honneur

indiquant qu'il a souscrit à la déclaration visée à l'article L. 5212-5 du Code du travail ou qu'il a versé la contribution visée aux articles L5212-9 et suivants du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France) ; (viii) les certificats délivrés par l'administration et les organismes compétents, conformément à l'article R.3123-18 du code de la commande publique, justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales prévues à l'article L.3123-2 du code de la commande publique, dans les conditions prévues à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de concession ; (ix) l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité pour l'activité objet de la délégation ; (x) l'extrait des bilans et comptes de résultats pour les 3 derniers exercices clos ; (xi) la déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global, et le chiffre d'affaires concernant l'exploitation d'équipements et activités présentant des caractéristiques similaires à ceux objet de la délégation, réalisés au cours des trois dernières années ; (xii) la présentation de la société, de son capital social et de son actionnariat de nature à faire apparaître la solidité financière du candidat. Les sociétés en formation ou nouvellement créées produiront tous les éléments dont elles disposent pour établir leur capacité économique et financière.

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Aptitude à assurer la continuité du service public - Aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public

**Description :** Le candidat produira à l'appui de sa candidature les éléments suivants : (i) la déclaration sur l'honneur, conformément à l'article R.3123-16 du code de la commande publique, attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L.3123-18, L.3123-19 et L.3123-21, et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R. 3123-8, sont exacts ; (ii) un mémoire présentant son savoir faire en matière d'exploitation du service en rapport avec l'objet de la délégation et mettant en évidence : les références pertinentes du candidat pour des missions relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation et les renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications professionnelles, moyens matériels, techniques et humains dont le candidat dispose pour assurer la gestion et la continuité du service public, objet de la présente délégation. Si pour une raison justifiée qu'il appartiendra à la commission d'apprécier, un candidat n'est pas en mesure de fournir l'une des pièces ou justifications susmentionnées, il est admis à fournir tout autre document équivalent ainsi qu'à prouver sa capacité professionnelle et financière par tout autre moyen. De façon générale, les candidats pourront présenter des renseignements et pièces complémentaires, qu'ils jugeraient utiles pour démontrer leurs capacités, et pour l'appréciation de leur candidature au regard des critères de sélection des candidatures. Les sociétés en formation ou nouvellement créées produiront tous les éléments dont elles disposent pour établir leur capacité technique et professionnelle. En cas de groupement, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet.

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Date limite de réception des offres** : 09/04/2024 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours** : - référé précontractuel contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur à introduire avant la conclusion du contrat dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA); - référé contractuel à compter de la signature du contrat conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du CJA, dans les délais mentionnés à l'article R. 551-7 du CJA; - recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Ville de NANTES

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Nantes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de NANTES

**Numéro d'enregistrement** : 21440109300015

**Adresse postale** : 2 rue de l'Hôtel de Ville

**Ville** : NANTES

**Code postal** : 44000

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [valerie.dao-duy@mairie-nantes.fr](mailto:valerie.dao-duy@mairie-nantes.fr)

**Téléphone** : 02 40 41 50 46

**Adresse internet** : <https://metropole.nantes.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement :** 17440005100010

**Adresse postale :** 6 allée de l'Île Gloriette

**Ville :** Nantes

**Code postal :** 44000

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta.nantes@juradm.fr

**Téléphone :** 02 55 10 10 02

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement :** 17440005100010

**Adresse postale :** 6 allée de l'Île Gloriette

**Ville :** Nantes

**Code postal :** 44000

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta.nantes@juradm.fr

**Téléphone :** 02 55 10 10 02

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** dda7335a-8833-4030-bc6d-125adff77b88 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 01/02/2024 à 00:00**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2024**